

CONVOCATION

L'Assemblée primaire municipale est convoquée

le lundi 16 juin 2025 à 19h00

à la salle polyvalente de Troistorrents

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire municipale du 10 février 2025**
- 2. Rapport de la Présidente**
- 3. Présentation des comptes de l'exercice 2024 de la Municipalité**
- 4. Lecture du rapport de contrôle par l'instance de révision**
- 5. Approbation des comptes de l'exercice 2024 de la Municipalité**
- 6. Présentation et acceptation du règlement communal sur les eaux à évacuer**
- 7. Présentation et acceptation du règlement communal concernant l'alimentation en eau potable**
- 8. Divers**

L'Administration communale

En conformité aux art. 14 et 15 de la loi sur les communes du 5 février 2004 (LCo), le procès-verbal de l'Assemblée primaire municipale du 10 février 2025, les comptes de l'exercice 2024 et les règlements communaux sur les eaux à évacuer et sur l'alimentation en eau potable peuvent être consultés au Greffe municipal, dès le jour de la présente publication jusqu'à la réunion de l'Assemblée. Ils sont également publiés sur le site internet communal : www.troistorrents.ch.